LUTTE CONTRE LES VOLS

AVANT DE 63 QUITTER LE PARKING:

- fermez vos fenêtres et verrouillez vos portières ;
- ne laissez AUCUN objet apparent dans l'habitacle.

SI VOTRE VÉHICULE DOIT RESTER PLUSIEURS HEURES AU MÊME ENDROIT:

- enclenchez une vitesse, bloquez le volant, tournez les roues vers le trottoir ;
- posez un antivol mécanique de qualité bloquant le volant ou les roues ;
- laissez votre boite à gants ouverte et retirez le cache-bagages si possible ;
- retirez tous les objets de votre véhicule ;
- activez votre alarme.

Vous êtes témoin d'un vol ou d'une dégradation, appelez immédiatement la gendarmerie au 17.



Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

Soyez acteur de votre sécurité

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIMI

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: gendarmerie.de.la.charente.maritime

NE TENTEZ PAS LES VOLEURS

La négligence peut coûter cher

Votre véhicule

- ☑ Fermez toujours les vitres de votre véhicule.
- Verrouillez systématiquement les portières, hayon, coffre, même pour une courte absence.
- Ne laissez aucun objet de valeur à la vue des passants (GPS, sac, argent, lunettes, portefeuille, etc.).
- ☑ Ne laissez jamais votre clé sur le contact de votre véhicule.
- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance si le moteur marche au ralenti.
- ☑ Ne stationnez jamais votre véhicule dans un lieu isolé ou obscur (surtout pas la nuit).

De manière générale, appliquez les conseils suivants : ne laissez jamais aucun objet de valeur dans votre véhicule. Laissez ouverte votre boite à gants ou retirez le cache bagage pour montrer qu'il n'y a aucun objet dans votre véhicule. Installez une alarme ou un système de localisation après vol. Marquez les vitres de votre véhicule. Ne laissez jamais les papiers du véhicule dans l'habitacle. Stationnez votre véhicule dans votre garage plutôt que sur la voie publique. Ne laissez pas le moindre écrit comportant votre adresse personnelle.